

## **APPEL À CANDIDATURE 2017**

## POUR LA LISTE DES ÉVALUATEURS POUR LES GÉOPARCS MONDIAUX UNESCO

En conformité avec les statuts du Programme international de géoscience et des géoparcs (PIGG) et les Directives opérationnelles pour les Géoparcs mondiaux UNESCO, le Secrétariat de l'UNESCO, en collaboration avec le Réseau mondial des Géoparcs (GGN), tient à jour une liste d'évaluateurs qui mènent les missions de terrain pour évaluer les nouvelles candidatures, et les missions de revalidation pour les Géoparcs mondiaux UNESCO déjà désignés. Les évaluateurs doivent justifier d'une expérience professionnelle avérée et pertinente dans le développement de Géoparcs mondiaux UNESCO, associant plusieurs domaines (patrimoine géologique, conservation, développement durable, développement et promotion du tourisme, questions environnementales).

Les évaluateurs exercent leurs fonctions à titre personnel, et non en tant que représentants de leurs États respectifs ou d'entités affiliées. Le GGN s'assure que les évaluateurs n'ont pas de conflit d'intérêts concernant des sites candidats à la désignation de Géoparc mondial UNESCO ou des Géoparcs mondiaux UNESCO en cours de revalidation. Les évaluateurs ne doivent ni solliciter ni accepter d'instructions de gouvernements ou d'autres autorités, et ne conduisent pas de missions dans leur propre pays. Le Bureau des Géoparcs mondiaux UNESCO désigne au maximum deux évaluateurs parmi la liste des évaluateurs pour effectuer la mission de terrain / la mission de revalidation.

Les équipes d'évaluation effectuent, de manière indépendante, les tâches suivantes :

- (a) Evaluer les candidatures et les demandes d'extension et de revalidation concernant les Géoparcs mondiaux UNESCO sur la base des directives strictes fournies par le Conseil des Géoparcs mondiaux UNESCO;
- (b) Préparer un rapport sur les nouvelles candidatures et les demandes d'extension et de revalidation évaluées à l'intention du Conseil des Géoparcs mondiaux UNESCO.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION DE LISTE DES ÉVALUATEURS

Chaque personne souhaitant devenir un(e) évaluateur(e) pour les Géoparcs mondiaux UNESCO doit compléter le formulaire de candidature d'évaluateur(e) pour les Géoparcs

mondiaux UNESCO et l'envoyer au plus tard le 5 mars 2017 au secrétariat des Géoparcs mondiaux UNESCO (Patrick McKeever, <u>pj.mckeever@unesco.org</u>) et au président de l'association GGN (Nikolaos Zouros, <u>nzour@aegean.gr</u>), accompagné d'un curriculum vitae (CV), et des documents et références nécessaires.

Le GGN a établi une base de données des évaluateurs pour les Géoparcs mondiaux UNESCO. Le secrétariat de l'UNESCO, en collaboration avec le GGN, utilisera cette base de données pour créer la liste des évaluateurs qui mèneront les missions de terrain concernant les nouvelles candidatures, et les missions de revalidation pour les Géoparcs mondiaux UNESCO en cours de revalidation.

## CRITÈRES D'INSCRIPTION

Chaque évaluateur doit remplir au moins deux des critères ci-dessous :

- Être gestionnaire d'un Géoparc mondial UNESCO ou avoir un rôle de coordination dans un Géoparc mondial UNESCO qui a eu un « carton vert » pendant au moins 4 ans ;
- Justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le développement des Géoparcs mondiaux UNESCO (dans au moins trois des domaines suivants : patrimoine géologique, conservation, développement durable, développement et promotion du tourisme, questions environnementales, engagement communautaire, communication des géosciences au public) pendant au moins 5 ans;
- Être membre actif du Réseau Asie-Pacifique des Géoparcs (APGN) comité consultatif, et/ou du Réseau européen des Géoparcs (EGN) comité consultatif.

Les personnes qui faisaient partie de la liste des évaluateurs en 2016 n'ont pas besoin de déposer une candidature.